

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 6 avril 2023 - Délibération n° 2023-029

# **SUBVENTION** AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE REDON **ATTRIBUTION 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 27 mars, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de	
membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	26
Votants	28
Vote	
Pour	23
Contre	5
Abstention	1

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

### - Absentes excusées ayant donné mandat de vote :

Madame Géraldine Denigot, pouvoir donné à Madame Anne-Cécile Hurtel. Monsieur André Croguennec, donné pouvoir à Monsieur Lionel Remande. Madame Soazig Ruiz, pouvoir donné à Monsieur Marc Droguet.

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques Carpentier.

#### Rapport de Louis Le Coz.

Le Conseil Municipal, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la présentation en commission Finances du 21 mars 2023, Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 14/04/2023 Reçu en préfecture le 14/04/2023

Affiché le 12 AVR. 2023

ID: 035-213502362-20230406-SG2023\_126-DE

## PAR 23 VOIX POUR ET 5 VOIX CONTRE

DÉCIDE d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale de Redon une subvention de 435 000,00 € au titre de l'exercice 2023.

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne Maire de Redon

\* A LANDON TO STATE OF THE PROPERTY OF THE PRO

Le Secrétaire de séance,
Jacques Carpentier
Conseiller Municipal

Mis en ligne le 12 AVR. 2023